



226121 - Mon mari s'est fâché parce que je ne lui ai pas permis de lire une lettre reçue de mon amie

question

J'ai eu une dispute avec l'une des sœurs (en religion) puis elle m'a adressé une lettre écrite qui m'a mise hors de moi-même et je lui ai répondu avant d'informer mon mari de ce qui s'était passé pour lui demander un conseil. Il me demanda de lui montrer la lettre et j'ai refusé. J'ai compris à cet instant que Satan voulait me monter contre la sœur en question. C'est pourquoi je lui ai adressé une lettre d'excuse, ce qui l'a beaucoup touchée. Les choses ont ainsi repris leur cours normal.

Quant à mon mari, il restait fâché parce que je ne lui avait pas permis de lire la lettre reçue de la sœur. Il a mis la maison sens dessus dessous et m'a traitée de tous les noms d'oiseaux et m'a maltraitée devant mes enfants.

Le mari a-t-il le droit de lire les messages adressés à sa femme; qu'il s'agisse de lettres classiques ou électroniques ou autres? S'il en a le droit, quand et comment et dans quel cadre? Est-ce que j'ai commis une erreur en ne lui permettant pas de lire la lettre? Une semaine entière s'est écoulée depuis le début de cet état de colère et de mauvais traitements. En fait, j'en ai assez avec ce mari et, en ce moment, rien ne me plaît plus que la séparation d'avec lui. Quel conseil me donnez vous? Comment le Coran et la Sunna ont traité ces questions?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Merci pour l'initiative que vous avez prise en vous excusant auprès de votre amie. C'est une marque de vos belles mœurs. Je demande à Allah de dissiper vos soucis et de vous réconcilier avec votre mari.



Chère sœur!

Voici ce que je vous recommande:

Premièrement, nul doute que le mari jouit d'importants droits auprès de son épouse. Il est donné à celle-ci l'ordre lui de lui obéir, de lui réserver un bon traitement et de donner la priorité absolue à son obéissance. A ce propos, le Très-haut dit: **Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens** (Coran,4:34)

D'après Abou Hourayrah (P.A.a), le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Si une femme accomplit ses cinq prières, jeûne son mois , préserve son sexe et obéit à son mari, on lui dira ; entre au paradis à partir de la porte de ton choix.** (Rapporté par Ahmad,1661 et jugé authentique par al-Albani dans Sahih al-Djami (660).

Deuxièmement, le mari n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires intimes de son épouse, notamment les messages et coups de téléphones qu'elle échange avec ses amies, aussi long temps que leurs relations se dérouleront normalement et qu'il n'y aura rien de suspect.

Cependant, le conseil que vous lui aviez demandé au début de votre problème avec votre amie l'a poussé à demander à voire la lettre que celle-ci vous a adressée comme vous l'avez affirmé dans votre question. Il ne vous aurait pas demandé à lui montrer la lettre, si vous n'aviez pas sollicité son conseil. Votre refus de lui montrer la lettre n'était pas le comportement approprié, étant donné que c'est vous qui l'aviez consulté et qu'après tout il est votre mari qui a des droits sur vous.

Vous devriez agir doucement, vous montrer tendre avec lui et calmer sa colère grâce à de belles paroles et à un bon traitement. Si vous savez que la lecture de la lettre est à même de le calmer et de faire tourner la page, rien ne devrait vous en empêcher. Mieux, nous vous conseillons de le faire, même si le geste n'est pas normal et même si le contenu de la lettre relève de votre intimité. L'intérêt qui découle de votre réconciliation et de l'amortissement de la crise l'emporte sur la préservation de votre intimité.



Cherchez la récompense et l'assistance d'Allah et veillez à sauvegarder votre ménage et votre vie conjugale.

Troisièmement, le problème est facile, s'il plait à Allah. Il n'est ni sage si raisonnable ni conforme à la loi religieuse de laisser ces problèmes insignifiants détruire le foyer ou aboutir à une impasse, comme vous le dites. Sauvez votre foyer et votre famille, ô esclave d'Allah! Supporte votre mal car ce n'est qu'une tempête passagère ou un trouble éphémère qui va s'estomper, s'il plait à Allah. Tout cela va disparaître grâce à Allah.

Restez habile dans votre manière de le traiter. Ne l'informez plus de vos démêlées avec vos amies pour éviter la répétition du problème.

Nous demandons à Allah de réconcilier vos cœurs de manière à ce que votre vie conjugale reprenne son cours normal.

Allah le sait mieux.